

Echantillon d'une machine à voter

PROCESSUS ÉLECTORAL

Arrivée à Kinshasa
du premier lot
des machines à voter

Les huit premières machines à voter sont effectivement arrivées à Kinshasa hier pour servir à la sensibilisation de la population à l'utilisation de cette technologie, à en croire une source proche de la Centrale électorale. D'autres sont attendues dans les prochains jours et, d'après les prévisions de la Céni, l'on pourrait en compter près d'un millier dès la fin de ce mois. Ce premier lot réceptionné, selon le rapporteur de la Céni, Jean-Pierre Kalamba, « tient compte de toutes les préoccupations soulevées autrefois par les différentes parties prenantes au processus électoral dans la phase expérimentale de cet important outil de vote ».

Page 2

DIPLOMATIE

Le pape François s'investit
dans la recherche
de la paix en RDC

Dans son homélie du 8 janvier devant des diplomates accrédités au Vatican, le pape a exhorté la communauté internationale à ne pas oublier les souffrances de nombreuses parties du continent africain où, a-t-il déclaré, le droit à la vie est menacé par l'exploitation abusive des ressources, par le terrorisme, par la prolifération de groupes armés et par des conflits persistants.

Il a invité chacun, dans son domaine propre, à œuvrer activement pour éradiquer les causes de la misère et pour construire des ponts de fraternité, condition fondamentale d'un développement humain authentique.

Page 3



Le Pape François

CONSÉQUENCES DES PLUIES DILUVIENNES

Kinshasa exposée au risque de propagation
du choléra

Les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur Kinshasa, avec leur lot d'inondations constatées dans plusieurs quartiers, constituent un facteur de propagation de la maladie, indique-t-on. Tirant la sonnette d'alarme, le ministre de la Santé a déclaré qu'une réflexion est, pour l'heure, en train d'être menée sur un plan concerté de gestion de la maladie pour éviter qu'elle ne dégénère.

Des mesures sécuritaires sont prises pour permettre de contenir cette maladie d'origine hydrique. 133 cas et 12 décès ont déjà été recensés dans les zones de santé de Binza Météo et de Kintambo entre le 25 novembre et le 28 décembre 2017.

Page 3



Une maison inondée après la pluie à Kinshasa

INONDATIONS À KINSHASA

Le gouvernement
déclenche la guerre
contre les constructions
anarchiques

L'octroi « sans règle » des autorisations de bâtir est l'une des causes des inondations et éboulements de terre déplorés lors des dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur Kinshasa; entraînant mort d'homme. Ce qui a contraint le gouvernement provincial de Kinshasa à envisager la démolition des constructions anarchiques érigées notamment sur les pentes, le long des rivières ainsi que sur des ouvrages de drainage et autres collecteurs.

Parallèlement, le gouvernement s'emploie à sévir contre les autorités tant gouvernementales que provinciales qui s'illustrent dans la délivrance « sans règle » des autorisations de bâtir en couvrant l'occupation anarchique des espaces non constructibles.

Page 2

INONDATIONS À KINSHASA

Le gouvernement déclenche la guerre contre les constructions anarchiques

L'octroi « sans règle » des autorisations de bâtir est l'une des causes des inondations et éboulements de terre déplorés lors des dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur la capitale, entraînant mort d'hommes.



La ville de Kinshasa n'a toujours pas retrouvé ses marques après les pluies torrentielles des 6 et 7 janvier. Celles-ci ont laissé un arrière-goût amer au regard de la désolation qu'elles ont causée dans de nombreuses familles. Sur certains tronçons embourbés et devenus impraticables, les automobilistes sont obligés de manœuvrer durement pour se frayer un passage. Certains quartiers submergés ont carrément été désertés par leurs occupants qui ont trouvé refuge dans des familles d'accueil, en attendant la baisse du niveau des eaux. Jamais Kinshasa n'a connu un tel sinistre dont l'ampleur est reflétée par le lourd bilan dressé par les autorités : quarante-quatre personnes mortes ! Et lorsqu'on y ajoute les 5100 habitations immergées et 192 autres écroulées, il y a lieu de s'interroger sur l'état de la voirie urbaine dans cette mégapole de plusieurs millions d'habitants.

L'OVD en panne de financement ?

Là-dessus, il y a lieu de révéler l'inexistence de l'Office de voirie et drainage (OVD), absent sur plusieurs chantiers alors que l'aménagement de la ville est tributaire de ses services. Le gouvernement alloue-t-il à cette entreprise publique les fonds nécessaires censés accroître son efficacité sur le terrain ? Certainement pas. En témoigne la vétusté de ses équipements avec, à la clé, un personnel démotivé réduit aux

petits ouvrages de rafistolage. Les partenaires extérieurs ayant plié bagage, il appartient à l'exécutif provincial de reprendre l'initiative des opérations. Toute démission de sa part conduirait à un suicide collectif. Il est temps que des mesures idoines soient prises pour prévenir d'autres cas d'inondations. C'est dans cette optique que le gouvernement provincial de Kinshasa a pris la décision de démolir les constructions anarchiques et rappelé que ces dernières sont interdites, notamment sur les pentes, le long des rivières ainsi que sur des ouvrages de drainage et autres collecteurs.

Sévir contre tous les contrevenants

Bien qu'intervenue en retard, cette décision est salutaire à plus d'un titre, car censée dissuader les Kinois à éviter de construire sur des sites à haut risque. Parallèlement, le gouvernement est appelé à sévir contre les autorités tant gouvernementales que provinciales qui s'illustrent dans la délivrance « sans règle » des autorisations de bâtir en couvrant l'occupation anarchique des espaces non constructibles. Le gouvernement a promis de mettre fin à ce phénomène, en rompant avec les autorités qui y sont impliquées d'une manière ou d'une autre. Au-delà, Kinshasa offre de plus en plus l'image d'une ville en déliquescence. Les quelques symboles visibles de la modernité sont malheureusement dilués dans un environnement abject et répugnant constitué d'immondices, des déchets et autres détritus.

Repenser un nouveau plan d'urbanisation

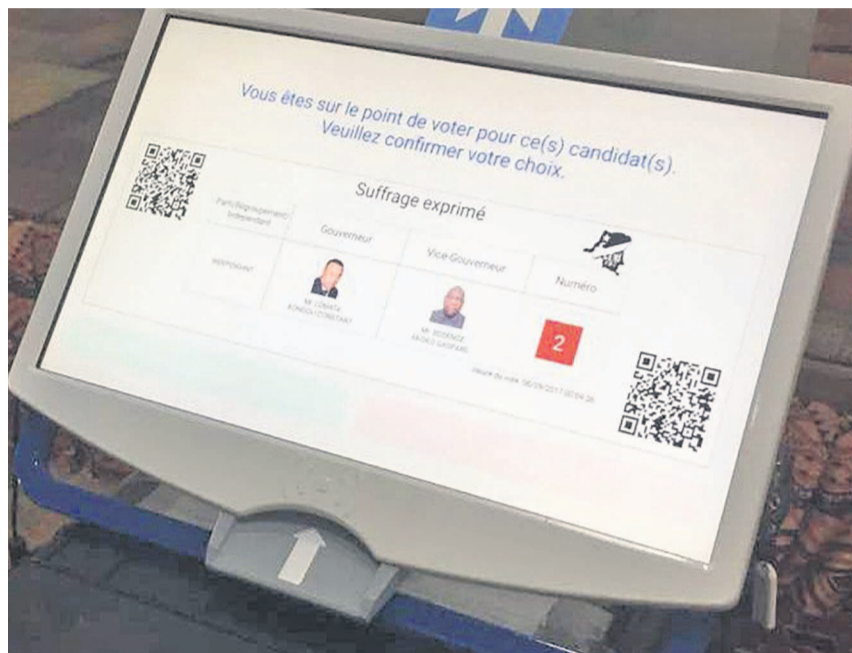
Chaque pluie charrie des eaux de rivière débordant de leur lit, prêtes à se mouvoir sur des avenues souffrant d'un déficit criant des voies de canalisation. Les quelques rares voies qui existent sont bouchées et mal entretenues. Dans une ville où chacun construit n'importe où et n'importe comment au grand dam des autorités, il y a lieu de repenser un nouveau plan d'urbanisation et d'aménagement de la ville qui doit nécessairement passer par le déguerpissement des occupants des sites dangereux et par la construction de nouveaux quartiers répondant aux normes, car ce ne sont pas les espaces qui manquent.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Arrivée à Kinshasa du premier lot des machines à voter

La première livraison devra servir à la sensibilisation de la population à l'utilisation de la nouvelle technologie introduite par la Centrale électorale.



L'échantillon d'une machine à voter

Comme annoncé précédemment par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) Corneille Naanga, les huit premières machines à voter sont effectivement arrivées à Kinshasa, le 9 janvier. Ce sont, en fait, des appareils expérimentaux qui devront servir à la sensibilisation de la population à l'utilisation de cette technologie, à en croire les agents de la centrale électorale. À cet effet, une campagne nationale de sensibilisation est prévue avant les élections du 23 décembre 2018, de sorte à permettre aux électeurs d'être en mesure de manipuler la machine le jour du vote, sans être assisté. Les machines seront livrées progressivement par le fournisseur jusqu'à atteindre le nombre requis, indique-t-on. « Ce premier lot réceptionné ce jour tient compte de toutes les préoccupations soulevées antérieurement par les différentes parties

prenantes au processus électoral dans la phase expérimentale de cet important outil de vote », a déclaré Jean-Pierre Kalamba, rapporteur de la Céni. Contrairement aux appréhensions à ses yeux non fondées qu'inspirent ces machines dans le cadre de la Céni révèle qu'elles présentent plusieurs avantages. Ceux-ci concernent, entre autres, la réduction du temps de vote et de la période d'attente de l'annonce des résultats. En outre, a ajouté Pierre Kalamba, l'utilisation de la machine à voter permet la réduction de la fraude électorale sinon sa suppression, mais aussi « la réduction du coût global des élections, sans oublier que le coûtage des voix est à la fois manuel et électronique ». D'autres lots sont attendus dans les prochains jours et, d'après les prévisions de la Céni, l'on pourrait en compter un millier dès la fin de ce mois.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcande Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Le pape François s'investit dans la recherche de la paix en RDC

Dans son homélie du 8 janvier, le souverain pontife a demandé à la communauté internationale de prendre en compte les souffrances des peuples des pays africains dont ceux du Congo-Kinshasa.

Déterminée à changer la donne politique en RDC, l'Église catholique n'entend pas baisser pavillon dans le bras de fer qu'elle a engagé contre les autorités politiques. Près d'une semaine après la marche des catholiques du 31 décembre et la répression brutale qui s'en est suivie par les forces de l'ordre, le corps ecclésiastique scrute aujourd'hui toutes les voies possibles pour un retour à la paix, sans toutefois renoncer à son objectif d'alternance au sommet de l'État.

À la suite des récents propos controversés de l'archevêque de Kinshasa invitant les « médiocres » à dégager la scène politique nationale, le pape François a fait de la situation en RDC un sujet de préoccupation dans son homélie du 8 janvier, prononcé de-



Le pape François

vant les diplomates accrédités au Vatican. Preuve que le souverain pontife tient toujours un oeil regardant sur la situation en RDC et d'autres États africains en proie à l'instabilité. Dans sa communication, le pape François a exhorté la communauté internationale à ne pas oublier les

souffrances de nombreuses parties du continent africain, plus particulièrement le Sud-Soudan, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Nigeria et la République centrafricaine. Des États où, a-t-il déclaré, le droit à la vie est menacé par l'exploitation abusive des ressources,

par le terrorisme, par la prolifération de groupes armés et par des conflits persistants. Et de marteler sous forme de recommandation : « *Il ne suffit pas de s'indigner face à tant de violence. Il faut plutôt que chacun, dans son domaine propre, œuvre activement pour éradiquer les causes de la misère et pour construire des ponts de fraternité, condition fondamentale d'un développement humain authentique* ».

Le pape François n'a fait là que respecter une rhétorique devenue coutumière sur la situation sociopolitique en RDC. Déjà, au mois de novembre 2017, il avait consacré un temps de prière pour la RDC et le Soudan du Sud en la basilique Saint-Pierre de Rome. Et le 8 janvier, devant des diplomates en poste au Vatican, il a tenu à « *jeter des semences de paix dans la terre du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo, et en toute terre blessée par la guerre* ».

Alain Diasso

ÉCONOMIE NATIONALE

La crise de 2015 de plus en plus lointaine

Les réformes fiscales et minières vont contribuer à tourner la page sombre de l'instabilité macro-économique, selon le gouvernement central. Cependant, le dernier rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale 2018 des Nations unies estime que le vrai changement ne viendra que de la diversification économique, la réduction des inégalités, la consolidation de l'architecture financière et l'élimination des carences institutionnelles.

La RDC devrait se relever rapidement de la crise économique de 2015 qui a provoqué la fin brutale de cinq années consécutives de stabilité du cadre macro-économique. Le gouvernement central fait état d'une relative stabilité du marché de change ces derniers mois. Le pic des 2 000 FC le dollar américain tant redouté par nombre d'analystes financiers ne sera finalement plus atteint, du moins espère-t-on du côté du ministère de l'Économie.

Par ailleurs, la réforme fiscale va permettre de relancer les activités économiques au point mort. En effet, le pays met tout son espoir sur la révision du système fiscal qui comporte actuellement bien des faiblesses, dont l'étroitesse de l'assiette fiscale, la lourdeur et la simplicité des perceptions (plus de quatre cents taxes à caractère légal et parfois illégal, cinq mille prélè-

vements à l'initiative des provinces, selon une étude citée par la Fédération des entreprises du Congo), la prolifération des exonérations et la multiplicité d'intervenants administratifs. Autre réforme phare, le Code minier en vigueur depuis 2002. Son bilan fait l'objet de nombreuses critiques. La Banque mondiale et d'autres partenaires au développement ont bataillé pour obtenir de la RDC la révision de ce code qui accordait, selon eux, trop de privilèges aux miniers. Récemment, la Générale des carrières et des mines (Gécamines) a salué une réforme minière qui permettra de rééquilibrer la répartition des richesses entre l'État et les firmes internationales.

Nécessité d'accélérer la diversification économique

Sur la question de la relance de l'économie nationale, le département économique et affaires sociales des Nations unies s'est prononcé plutôt en faveur de quatre domaines d'orientation des politiques économiques des décideurs congolais au cours des prochaines années. En rapport au premier domaine, il insiste sur l'urgence d'accélérer la diversification économique, la seule clé d'une reprise industrielle durable. Le pays reste trop dépendant des richesses minières (principalement du cuivre et du cobalt) et ressent

douloureusement tout ajustement des cours mondiaux. Quant au deuxième domaine, le rapport épingle la montée des inégalités qui, martèle-t-il, empêche une croissance équilibrée et durable à terme.

Des défis à relever sur le plan interne

Le troisième domaine concerne la mise en conformité de l'architecture financière internationale avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba. Le rapport préconise de passer à un nouveau cadre de financement axé fondamentalement sur la création de valeur à long terme sur le plan social et environnemental. Enfin, le quatrième domaine vise la gouvernance et la stabilité politique. Il est difficile d'espérer tirer profit du renforcement de la croissance économique mondiale si les conflits s'accumulent et ruinent tous les efforts de développement économique. Mais pour réussir ces quatre domaines, bien des défis devront être relevés sur le plan interne : éducation, accès aux soins de santé, résilience face aux changements climatiques, qualité des institutions et inclusion financière et numérique. La liste n'est pas exhaustive.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Crainte de l'aggravation de l'épidémie de choléra à Kinshasa

Les dernières inondations connues dans la ville-capitale seraient l'élément qui concourt à l'inquiétude exprimée par l'ensemble de la population.

Le ministre de la Santé, Oly Ilunga, a exprimé ses craintes sur une aggravation probable de l'épidémie de choléra dans les prochains jours à Kinshasa. Les inquiétudes du ministre sont motivées par les dernières inondations qui ont endeuillé la capitale de la RDC.

Le Dr Oly Ilunga, cité par radiookapi.net, a, par ailleurs, rassuré sur l'adoption par le gouvernement des mesures de sécurité pour lutter contre la propagation de cette maladie. « *Le choléra est une maladie qui est liée à l'eau. Dans une situation d'inondation comme celle qu'on connaît, le risque de propagation est élevé* », a prévenu le ministre de la Santé publique. C'est la raison pour laquelle, a-t-il conforté, il y a deux types de mesures qui ont été prises. Il s'agit d'abord, a noté le Dr Oly Ilunga, sur le plan de la santé publique, de l'alerte des trente-cinq zones de santé. « *Il y a une réunion prévue avec les équipes cadres des zones de santé pour avoir un briefing complet. Les organes de surveillance doivent être actifs* », a-t-il précisé. Le ministre a, ensuite, souligné la mise en place d'une commission interministérielle dont la mission consiste à réparer et à faire la prévention. « *Il y a un travail que le ministère de la Santé fait avec le ministère de l'Énergie pour*

restaurer l'approvisionnement en eau potable dans des zones à risque », a indiqué le Dr Ilunga, en promettant que les travaux de drainage entamés allaient se poursuivre.

Une partie de Kinshasa déjà touchée par l'épidémie

Le coordonnateur national du Programme de lutte contre le choléra, le Pr Didier Bompange, a, de son côté, rappelé que neuf zones de santé sur les trente-cinq que compte la ville-province de Kinshasa sont touchées par cette épidémie. Les services de santé ont répertorié, entre le 25 novembre et le 28 décembre 2017, douze décès sur les cent trente-trois cas de choléra enregistrés dans la capitale, à Binza Météo et à Kintambo.

Le Pr Didier Bompange a, par contre, assuré que les mesures prises au niveau des services de la santé vont permettre de contenir cette maladie. Parmi ces mesures, il a notamment cité l'organisation et le fonctionnement des centres de prise en charge au camp Luka, la réquisition du personnel expérimenté à travers la ville, la disponibilité des médicaments pour améliorer l'accès gratuit aux soins ainsi que la mise en place d'un système d'ambulance disponible 24h sur 24.

Lucien Dianzenza

DÉSINFORMATION

Des rumeurs des jours fériés paralysent les activités dans les écoles

La majorité des établissements scolaires de Kinshasa n'a pas fonctionné pendant deux jours, les 8 et 9 janvier, après le retour des vacances de Noël et de la Saint-Sylvestre à cause d'une décision ambiguë dont l'auteur n'a pas été connu.

Alors que les écoles à Kinshasa et dans d'autres parties du pays attendaient reprendre leurs activités le 8 janvier, selon le calendrier scolaire établi par le ministère chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, une rumeur qui a circulé depuis le week-end dernier a paralysé les activités. Déjà, tôt le matin du 8 septembre, les responsables des écoles et les enseignants étaient à leurs postes de travail mais les parents d'élèves ont retenu leurs enfants à la maison, soutenant que les deux jours étaient déclarés chômés et payés.

La rumeur s'est imposée

Au fait, le gouvernement avait décrété deux jours de deuil national en mémoire des morts des dernières inondations enregistrées par la ville-province de Kinshasa ainsi que de ceux des Congolais tombés lors de la manifestation organisée par les laïcs catholiques dans tout le pays. C'est cette décision qui a été mal interprétée, conduisant à la paralysie des activités scolaires. La situation a amené les plus avertis à se demander pourquoi la rumeur n'a touché que le secteur de l'enseignement. Il a, en fait, été constaté que d'autres secteurs d'activités n'ont pas été victimes de cette rumeur, à part quelques cas isolés où certaines personnes en ont profité pour se dérober de leurs obligations.

Face à ce qui est considéré comme une réalité, certains Kininois ont également sonné l'alarme sur l'instrumentalisation de ce secteur qui a une incidence reconnue sur l'avenir du pays. « Si l'on veut revendiquer certains droits, on devra le faire d'une manière générale. Mais prendre en otage le secteur de l'enseignement et laisser les autres fonctionner normalement, comme si de rien n'était, serait une mauvaise politique car, là, on sacrifie l'avenir de ces enfants que l'on utilise comme des marchepieds, en laissant les autres fonctionner normalement », a souligné un parent. Un autre, ayant une opinion un peu différente du premier, a pensé que cette situation traduit l'état actuel du pays, où le gouvernement peut prendre une décision pouvant être contredite ou exploitée autrement par d'autres cercles. « Ici, je me demande qui décide en RDC. L'origine de cette rumeur ou de cette décision sur les journées fériées n'a jamais été connue. Personne n'a su dire avec exactitude celui qui avait décrété ces jours fériés mais cette décision, bien qu'ambiguë, avait été respectée par la majorité des écoles et des parents de Kinshasa. Cela devra nous interpeller », a-t-il soutenu. Pendant que l'année scolaire 2017-2018 a déjà perdu plusieurs semaines à cause des manifestations politiques, voilà que deux jours viennent de s'ajouter et qui sait si, dans l'avenir, il n'y en aura pas encore d'autres.

Lucien Dianzenza



www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT





Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE









L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE DE CULTURES

L'exposition « La Migration des couleurs » fait escale près de Paris

Après les villes de Noisy-le-Grand, de Vauréal, de Lésigny, de Courdimanche, du Mans, de Chambourcy, de Beaucouzé, l'exposition itinérante « La Migration des couleurs » s'installe, du 9 au 20 janvier, à Plaisir, à côté de la capitale française.

En partenariat avec l'Association pour la promotion des arts et des cultures d'Afrique (Apaca), trente et un artistes peintres, regroupant une soixantaine d'œuvres, exposeront dans la salle Armande Béjart, à Plaisir. « Cette itinérance en France est organisée afin d'engager un dialogue entre nos cultures », indiquent les organisateurs.

Par communiqué de presse, ils font le constat que depuis les « Magiciens de la Terre » en 1989, puis « Remix Africa » en 2005, des foires, des salons et des expositions accueillent avec enthousiasme la création artistique africaine.

Pour autant, l'Afrique reste en proie à une véritable fracture culturelle. Sa population globale d'un milliard et cent millions d'habitants n'a à sa disposition que peu d'édifices dédiés à la culture inégalement répartis sur l'ensemble du continent pour conserver et relayer le patrimoine culturel entre les civilisations disparues, les civilisations actuelles et les civilisations en marche. D'ici à 2100, les prévisions démographiques mettent l'Afrique à quatre milliards d'habitants. C'est dans cette perspective que sont proposées des initiatives prospectives, telles que le Diaspo Art Tour sur le thème de « La Migration des couleurs », ex-

pliquent les organisateurs.

Cette valorisation culturelle de l'art africain porte le titre de « Migration des couleurs » en raison de la démarche qui sous-tend sa construction parce que, vivant en Afrique, la majorité des artistes qui la compose a simplement transmis sa création.

« La Migration des couleurs » aussi en considérant les processus d'élaboration des œuvres par l'artiste, au cours desquels la manipulation des couleurs primaires, qu'elles soient soustractives ou additives, donne naissance à des couleurs secondaires puis tertiaires dans une variété de tonalités infinies.

C'est dans la dynamique de cette « Migration des couleurs » que les organisateurs projettent la construction du Festival d'art contemporain tournant en Afrique, dont la première édition pourra se tenir à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pour cette étape à Plaisir, le Congo Brazzaville est représenté par Vanessa Agnagna, Doctrovée Bansimba, Frid Armel Louzala et Romain Mayoulou ; et la République démocratique du Congo par Eddie Budiongo et Jercy Nsiala.

L'Apaca est une association-loi-1901 créée en 1996. Entre autres objectifs, elle permet de montrer qu'il existe une réelle pluralité de cultures en Afrique ne s'exprimant pas forcément par la danse, le chant, la cuisine ou les costumes traditionnels, voire un folklore désuet et passéiste.

Marie Alfred Ngoma



Visuel de l'exposition « La Migration des couleurs » à Plaisir

FRANCE-CHINE

Réchauffement de la coopération

Le président français, Emmanuel Macron, a placé sa première visite en Chine sous le signe des routes de la Soie, réclamant que la France et l'Europe participent pleinement à ce colossal projet, lancé par l'Empire du milieu afin de construire des infrastructures de transport entre l'Europe et l'Asie.

« Ces routes doivent être partagées », a lancé Emmanuel Macron, le 8 janvier, se posant en leader de l'Europe. « Elles ne peuvent être les routes d'une nouvelle hégémonie ».

Lors d'une réception officielle le 9 janvier, le président chinois, Xi Jinping, a répondu : « Comme dit le président Macron, ce projet n'appartient pas à un seul pays » mais « reflète la vision chinoise d'une gouvernance mondiale ».

Sa visite a débouché comme pré-

vu sur la signature d'une série d'accords parmi lesquels celui portant sur l'engagement de signer, dans trois mois, la fourniture par Areva d'une usine de traitement des déchets nucléaires, en négociation depuis dix ans.

Mais si le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a évoqué un contrat de « dix milliards d'euros immédiats », qui « sauverait la filière nucléaire » française, l'Élysée n'a donné aucun chiffre. Cette visite n'a pas pour but de « venir chercher un maximum de contrats avec des montants affichés très élevés » qui ne correspondent pas toujours à la réalité, a fait valoir Emmanuel Macron.

Reste que le président français a réclamé, à chaque prise de parole en Chine, le rééquilibrage d'une relation où la France accuse un déficit commercial de trente mil-

liards d'euros. En échange, a-t-il dit, la France accepterait davantage d'investissements chinois.

Toutefois, avec des limites, ont averti, sans prendre de gants, le président et encore plus Bruno Le Maire. « On accepte des investissements sur le long terme et pas des investissements de pillage », a lancé ce dernier devant la presse. « Toute la difficulté est de savoir comment on accroît notre part de marché en Chine sans devenir des vassaux de la Chine ». Selon lui, les investisseurs chinois « ne connaissent que le rapport de force ». Ils ont pour stratégie le dépassement : non plus imiter les technologies françaises mais les dépasser ».

Centre Pompidou chinois

Emmanuel Macron s'est félicité d'un accord très attendu sur la levée de l'embargo chinois sur la viande de bœuf française, pro-

mis « dans les six mois », sur un partenariat pour créer un Centre Pompidou à Shanghai, ou encore sur une meilleure ouverture du marché chinois au porc et au lait français.

En revanche, même si Airbus a conclu un protocole d'accord en vue d'augmenter sa cadence de production de l'A320 en Chine, le groupe européen n'a annoncé aucune vente d'appareils, fait rare pour une visite présidentielle française. A titre de comparaison, lors de la visite du président américain, Donald Trump, à Pékin en novembre, Boeing avait signé des commandes chinoises pour trois cents appareils, d'un montant catalogue de trente-sept milliards de dollars.

La visite d'État s'est déroulée sans heurts, avec un long entretien lundi soir et un dîner à quatre des couples présidentiels,

puis une visite d'Emmanuel et Brigitte Macron à la Cité interdite hier matin. Le président français a offert à son hôte un cheval de la garde républicaine.

« Cette visite injecte un nouvel élan » à la relation sino-française et « ouvre un nouveau chapitre », a déclaré Xi Jinping lors d'une déclaration conjointe au Palais du peuple, où il a reçu le président français avec tous les honneurs.

Aujourd'hui, M. Macron devrait se rendre à l'Académie spatiale où la France et la Chine développent ensemble un satellite d'observation de la Terre. L'occasion de rappeler que Paris compte désormais d'abord sur Pékin, premier pollueur mondial, pour lutter contre le réchauffement climatique, après le retrait des États-Unis de l'accord de Paris.

Avec AFP

GUINÉE EQUATORIALE

Le Tchadien Mahamat Kodo Bani impliqué dans le coup d'Etat manqué

D'après une enquête actuellement en cours, le gouvernement de la Guinée Equatoriale a confirmé, le 8 janvier, l'identité de quelques assaillants dans le putsch manqué la semaine dernière dans ce pays, parmi lesquels, celle de Mahamat Kodo Bani.

Selon les révélations de l'enquête, Mahamat Kodo Bani est un ancien cadre de la Séléka, une coalition qui a renversé le régime de François Bozizé, en mars 2013. Le gouvernement tchadien, de son côté, a nié cette information qui implique son pays dans la déstabilisation d'un Etat de la sous-région, malgré l'existence de plusieurs faits révélateurs de cette accusation. Cependant, pour soutenir sa position, la Guinée Equatoriale décrit Mahamat Kodo Bani comme un personnage embarrassant. Il porterait l'étiquette d'un mercenaire



Mahamat Kodo Bani.

déjà connu, notamment pour avoir vendu ses services à beaucoup de groupes armés écumant le Darfour au Soudan, au Tchad et en Centrafrique. Etayant les pistes de quelques exactions menées par ce dernier, l'enquête guinéenne souligne également qu'en 2008, le présumé mercenaire aurait rejoint la rébellion au Darfour pour combattre dans le rang de l'Union des forces pour le changement et la

démocratie, qui se rebellait contre le régime du président tchadien, Idris Déby Itno. Par ailleurs, toujours dans la vente de ses services de destitution, Mahamat Kodo Bani a regagné le groupe Séléka en Centrafrique depuis 2013. « C'est au sein du groupe Séléka qu'il a commis des crimes graves. Parce qu'actuellement, il est pointé du doigt par de nombreuses organisations des droits de l'homme. Mais, c'est avec la chute de Djotodia que ce dernier a pu s'éclipser et refait surface cette fois-ci avec le putsch manqué en Guinée Equatoriale en fin d'année 2017 », précise la déclaration guinéenne, avant de signifier que les Centrafricains seraient aussi impliqués dans ce coup d'Etat manqué. Les autorités camerounaises auraient affirmé avoir arrêté des Centrafricains ainsi que des Camerounais et Équato-Guinéens parmi ces mercenaires. Notons que les gouvernants des pays auxquels leurs ressortissants ont été cités dans cette affaire ont tous réagi et dépêché leurs émissaires en Guinée-Equatoriale afin d'en connaître la vérité.

Rock Ngassakys

EGYPTE

L'élection présidentielle prévue pour fin mars

Le premier tour du scrutin aura lieu du 26 au 28 mars et le second se tiendra, probablement, en fin avril, a annoncé le 8 janvier l'Autorité nationale des élections. Il s'agira de la troisième consultation du genre depuis la chute de Hosni Moubarak en 2011.

La campagne présidentielle débutera officiellement le 24 février et prendra fin le 23 mars. Les résultats du premier tour et éventuellement du second seront publiés au Journal officiel le 2 avril et le 1er mai.

Le président sortant, Abdel Fattah al Sissi, n'a pas annoncé officiellement son intention de se présenter à ce scrutin. Elu en 2014, il a récemment déclaré qu'il ne briguerait pas un troisième mandat en 2022, laissant entendre qu'il serait candidat cette année.

L'ancien Premier ministre égyptien, Ahmed Chafiq, a, pour sa part, annoncé, qu'il ne sera pas candidat à cette élection présidentielle, contrairement à ce qu'il avait annoncé en novembre dernier. Toutefois, le porte-parole de la présidence avait indiqué que Abdel Fattah al Sissi prendrait sa décision en « temps voulu ».

Comme Ahmed Chafiq, Khaled Ali, célèbre avocat défenseur des droits de l'Homme et candidat en 2012, avait annoncé en novembre le lancement de sa campagne présidentielle. Mais sa candidature est encore très incertaine, car ce militant de gauche a été condamné en

septembre dernier à trois mois de prison pour « atteinte à la décence publique », jugement dont il a fait appel.

Le colonel Ahmed Konsowa avait, lui, aussi annoncé son intention de se présenter. Il avait toutefois été interpellé peu après et condamné récemment à six ans de prison pour « comportement nuisant aux exigences du système militaire ».

De leur côté, les principaux dirigeants des Frères musulmans, jadis première force de l'opposition, sont, soit emprisonnés soit en exil, depuis la destitution par l'armée du président islamiste, Mohamed Morsi, en 2013.

Selon le président de la commission électorale, Lachine Ibrahim, tous les candidats se feront enregistrer du 20 au 29 janvier et une « liste provisoire » sera publiée le 31 janvier dans les journaux.

Sur le plan économique, le gouvernement égyptien a entrepris des réformes majeures, notamment la dévaluation puis le flottement de la livre égyptienne, qui a perdu la moitié de sa valeur par rapport au dollar.

Ces réformes ont été saluées par les partenaires internationaux de l'Égypte, à commencer par le Fonds monétaire international qui lui a concédé, en 2016, un prêt de douze milliards de dollars sur trois ans. Mais la population se plaint d'une inflation galopante et de coupes drastiques dans les subventions de l'Etat.

Yvette Reine Nzaba



BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**





32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT



4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

TERRORISME

Le G5 Sahel crée un fonds pour gérer l'aide promise

Quelques jours avant une nouvelle rencontre à Paris entre Etats membres et pays donateurs de la force conjointe sous-régionale (Tchad, Burkina Faso, Niger et Mauritanie), les pays membres ont annoncé, le 8 janvier, la création d'un fonds fiduciaire pour gérer l'aide qui leur a été promise.

La décision a été prise à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense du G5 Sahel. « La décision importante prise lors de cette réunion ministérielle conjointe est la création du fonds fiduciaire pour accompagner et gérer les importants fonds annoncés pour aider la force G5 dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel », a fait remarquer le ministre malien des Affaires étrangères, Tiéman Hubert Coulibaly. Il a précisé que le fonds sera doté de deux organes, un comité de soutien et un comité de contrôle pour une « bonne gestion des fonds mis à disposition par les partenaires », qui seront associés à la gestion «

transparente des fonds, gage de réussite de la mission de lutte contre l'insécurité dans le Sahel ». De son côté, Alpha Barry, ministre burkinabé des Affaires étrangères, a évoqué la nécessité de ce fonds et rappelé que 294 millions d'euros avaient déjà été promis, avant un sommet des pays contributeurs annoncé pour le 23 février à Bruxelles. Ce montant devra, selon lui, « compléter les besoins financiers » de la force conjointe.

Plusieurs donateurs ont déjà annoncé leur contribution au financement du G5 Sahel. C'est le cas des États-Unis qui ont promis 60 millions de dollars sous forme d'aide bilatérale, de l'Arabie Saoudite et des Émirats arabes unis respectivement 100 et 30 millions d'euros. À cela s'ajoute l'Union européenne qui s'est engagée pour 50 millions d'euros, outre les 10 millions fournis par chacun des États membres du G5 eux-mêmes.

Le Mali est le théâtre des actes terroristes depuis de longues

années. En mars-avril 2012, la partie nord était tombée sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda. Ils seront chassés par une opération lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, qui se poursuit. Malgré cela, de zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU (Minusma). Ces troupes sont régulièrement visées par des attaques, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix, censé isoler définitivement les djihadistes. Et loin de s'arrêter dans la région nord, ces attaques se sont étendues depuis 2015 au centre et au sud du Mali. Les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger, sont aussi gagnés par ce phénomène.

Pour tenter de faire face à la dégradation de la situation dans les trois pays concernés, le G5 Sahel a réactivé en 2017, avec le soutien de la France, son projet de force conjointe antidjihadiste, lancé en novembre 2015.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Offensive régionale dans le nord-est du Nigeria

Dans le cadre de la poursuite de l'opération baptisée « Deep Punch 2 », les militaires du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria ont lancé une grande offensive régionale dans le nord-est du pays pour tenter de mettre hors d'état de nuire les chefs djihadistes de Boko Haram, selon l'armée nigérienne.

Des dizaines de combattants islamistes ont été tués et des centaines d'autres forcés de se rendre au cours des derniers jours, ont indiqué des hauts responsables militaires à Abuja. Nur, l'un des chefs de la secte islamiste, a été blessé et une de ses femmes tuée dans un bombardement aérien et Shekau est « un cheval épuisé, qui attend son Waterloo », précise-t-on. Pour le général Sani Usman, porte-parole de l'armée nigérienne, « Deep Punch 2 » a fait « de

remarquables progrès » même si quatre soldats ont été tués et neuf blessés cette semaine lors d'un attentat à la voiture piégée contre un véhicule militaire près du camp de Shekau. Le groupe terroriste Boko Haram mène une insurrection depuis 2009 pour la création d'un Etat islamique dans le nord-est du Nigeria, où des violences ont fait au moins vingt mille morts et plus de 2,6 millions de déplacés. Quant à Shekau son dirigeant principal, il a été plusieurs fois donné pour mort par les autorités. Ce qui n'a pu être confirmé puisqu'il est apparu, le 2 janvier dans une nouvelle vidéo, revendiquant une série d'attaques dans la capitale du Borno, Maiduguri, et dans les villes de Gamboru et Damboa frontalières du Cameroun.

N.N'G.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



EROSIONS À BRAZZAVILLE

La population de Ngamakosso en voie d'être coupée du reste de la ville

Depuis les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville, se déplacer devient un casse-tête pour les habitants de Ngamakosso, Château d'eau et Manianga, quartiers situés dans le 6^e arrondissement, Talangaï.

Pour des mesures de prudence, l'unique voie principale qui relie les quartiers Ngamakosso et Manianga au reste de la ville, touchée par l'érosion à hauteur du dispensaire dit « RDD », est barrée de part et d'autre par du béton. Les véhicules en provenance du quartier Château d'eau sont obligés de s'arrêter au niveau de l'arrêt « Marché » pendant que ceux en provenance de la ville ont pour terminus « Trois voleurs ».

Il est 7 h, le 9 janvier, lorsque notre rédaction arrive sur les lieux pour constater les faits. Sur l'axe principale, une marée humaine impressionnante. Il s'agit, à première vue, des élèves en tenue scolaire, des coopérants et, sans doute, des



fonctionnaires qui se rendent à leurs différents services.

Tous à pied, l'air pressé de traverser la zone fissurée par l'érosion, pour emprunter, de l'autre côté, un bus ou un taxi afin d'assurer la correspondance. Abordé, un passant confie : « Mon seul souhait, c'est que l'Etat

prenne à bras le corps cette situation. Certes, je ne suis pas victime mais on subit tous d'une autre manière les conséquences de ces dégâts. Avant, pour me rendre à mon lieu de travail, j'empruntais un seul bus, 150F, depuis quelques jours, j'en emprunte trois. C'est compliqué ! »

Une vue de l'érosion de Ngamakosso

Yannick, un lycéen à Antonio-Agostinho-Neto, s'est plaint, quant à lui, du fait qu'il dépense désormais 300F CFA pour se rendre à l'école, alors que cette somme lui permettait de payer son bus retour. Il est désormais obligé de payer le double dans la journée.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, cette situation constitue un fonds de commerce pour les chauffeurs de bus, heureux d'effectuer de courtes distances, parce que certains de ne pas manquer de clients.

L'ampleur de ce ravin, d'environ 200 m de longueur et 20 m de profondeur, inquiète les habitants du quartier qui s'interrogent sur l'absence et le manque d'une action concertée et adéquate, capable d'arrêter ce désastre. Commencée depuis 2015, l'érosion de Ngamakosso devient aujourd'hui un danger public et un grand problème pour l'Etat.

En vue de trouver une approche de solutions aux phénomènes d'érosions qui causent des dommages aussi bien à Brazzaville, Pointe-Noire que d'autres localités du pays, le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, aurait présidé, il y a deux jours, une réunion interministérielle à huis clos.

Lopelle Mboussa Gassia

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ARRÊT SUR IMAGES

L'érosion de Ngamakosso en attente d'une solution appropriée



COMMERCE

Des étals toujours vides au marché Total de Bacongo

Le nouveau maire de la ville de Brazzaville, Roger Christian Okemba, réussira-t-il à faire entendre raison aux vendeurs qui ont abandonné les tables situées au premier niveau du marché moderne, préférant s'installer sur les couloirs et aux alentours ?

Plus de mille places situées à l'étage sont toujours vides, depuis mi-juillet 2015, date à laquelle le premier module du marché de Bacongo, le plus grand de la ville, a été mis en service avec environ deux mille huit cent quatre-vingt-cinq places disponibles.

Prétextant des méventes engendrées par une mauvaise répartition des étals dans ce marché, des vendeurs bravent, depuis deux ans, l'autorité des services municipaux. C'est plutôt par terre qu'ils se sont installés, obstruant les couloirs du marché. Autre fait corollaire à la situation : des grossistes de poissons salés, poissons de mer, viande et poulets congelés se sont transformés



Le 1er module du marché Total de Bacongo vide à l'étage

en détaillants, occupant des espaces non commodes.

À l'étage, disent-ils, les recettes sont médiocres. La plupart des acheteurs s'arrêtent en bas où l'on trouve la quasi-totalité des denrées recherchées dans le marché. Voilà la raison principale qui continue

à faire progresser un marché parallèle au-delà de la concession accordée par la mairie.

De la rue Mère-Marie jusqu'à la gare routière où s'achève le circuit fermé des bus dits Coaster, les étals sont à perte de vue. La situation s'aggrave du jour au lendemain, au grand

dam des visiteurs obligés de se faufiler pour faire des achats.

Si les autorités municipales n'ont pas pu, hier, gérer la situation ayant créé des vagues de tension et des bagarres avec coups et blessures graves, celle-ci ne demeure pas pour autant intraitable.

Le nouveau maire de la ville tentera certainement une conciliation entre les vendeurs et leur marché, de peur de voir Total débordé sur les trottoirs de l'avenue de l'OUA comme on le constate déjà. « C'est avec tact que la situation devra être gérée. Réunir les comités, gestionnaires du marché et les représentants des vendeurs par denrée pour préparer une nouvelle opération de sensibilisation serait déjà entamé le problème », suggère « vieux Paco », ancien boucher au marché Total.

Pour cet ancien de ce marché, « les commerçants sont unanimes sur le fait que la répartition a été mal faite ». « Il fallait mélanger les denrées et permettre qu'un visiteur soit contraint de monter au premier niveau du marché. Si déjà en bas, on trouve presque tout, pourquoi escalader les marches ? », fait-il remarquer.

Des pistes pour les nouvelles autorités municipales qui se pencheront sans doute sur la question.

Quentin Loubou

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Assistant Ressources Humaines.

Superviseur : Contrôleur Financier

Localisation : Mbomo (Cuvette Ouest ; QG du parc)

Durée du contrat : 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

Responsabilités :

L'Assistant Ressources Humaines assure la bonne marche des activités RH du Parc, ce qui implique entre autres :

- Suivi des dossiers du personnel
- Mise à jour des contrats
- Relation avec les organismes sociaux,
- Toute autre tâche d'assistance au service de ressources humaines (e.g procédures disciplinaires...).

Formation requise ou souhaitée :

- Diplôme d'études supérieures en Ressources Humaines ou Gestion des Entreprises
- 3 ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Assistant RH » au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 janvier 2018.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement :

De trois agents de lutte anti-braconnage spécialisés en information et renseignement

Responsabilités:

- coordonner avec le Quartier Général du parc situé à Mbomo le développement de la collecte d'information et renseignement lies au braconnage dans les différents secteurs, coordonner les actions de terrain avec le département LAB et les autorités judiciaires compétentes, organiser les bases de données sur la criminalité faunique.
- veiller au respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo.

Formation requise ou souhaitée: Ingénieur des Travaux de Développement rural en Gestion de projets; Biologie ou Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel ; connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart). Les personnes ne répondant pas à ce descriptif mais ayant une expérience de traitement d'information (histoire ou géographie) ou une expérience dans le domaine légal, militaire ou de police sont aussi encouragées à poser leur candidature.

Expérience souhaitée: si possible ayant travaillé plus de 3 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage mais pas exclusivement et en fonction de la formation.

Lieu d'affectation : base vie / camp du secteur

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad Plateau centre ville Brazzaville ou envoyez votre dossier à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com

Application (CV et lettre de motivation) à envoyer

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 26/01/2018.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

FORCE PUBLIQUE

De nombreux policiers promus au 1er trimestre 2018

Le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, a présidé le 8 janvier, à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, la cérémonie de port d'insignes de grade aux nouveaux bénéficiaires.

Trois colonels, cinq lieutenants-colonels, six commandants, six capitaines et dix lieutenants ainsi que des sous-officiers ont porté leurs grades respectifs au 1er trimestre 2018. Selon le directeur général de la police, les promus sont ceux qui ont brillamment « illustré les vertus et les valeurs de la corporation ». « Avancés en grades des niveaux subalternes et des niveaux supérieurs, ils doivent être des modèles. Officiers, sous-officiers promus du 1er trimestre 2018, je vous félicite et vous exhorte de maintenir ce cap, avec le noble objectif de viser l'excellence, année après année, au profit de la police congolaise... », a invité le général Jean François Ndenguet.

D'après lui, la tentative est grande pour ceux qui n'ont pas été promus, qui ne doivent pas, a-t-il demandé, se décourager et d'accuser la hiérarchie d'injustice. « Je voudrais les rassurer. Les critères de qualification à l'avancement sont



Le général Jean François Ndenguet congratulant les promus Patrick Massamba objectifs. Aucune place n'est donnée à la subjectivité. Pas de clanisme ; pas d'ethnisme ; pas de népotisme ; pas de complaisance ou de connivence de classe ; pas de passe-droit », a rappelé le directeur général de la police. Il a, par ailleurs, invité tous les policiers à travailler inlassablement à la sécurisation du pays, tout en protégeant les personnes et les biens, en veillant

à la stabilité des institutions de la République. Le général Jean François Ndenguet a, enfin, annoncé que l'ambition de la direction générale de la police était de maintenir la discipline, l'efficacité, le professionnalisme des cadres et des troupes dans l'accomplissement des missions qui lui sont assignées.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Des interpellations et gardes à vue en série

« Dans notre pays, aucune disposition n'interdit aux procureurs de la République, de se saisir des dossiers délictueux, y compris ceux portant sur des crimes économiques », lançait le président de la République lors de son message sur l'état de la nation, le 30 décembre. Ceci expliquant sans doute cela, la justice a, semble-t-il, décidé de frapper.

Difficile de ne pas se pencher sur les rumeurs plus ou moins soutenues, mais finalement aussi des informations qui émanent de milieux informés à Brazzaville sur la multiplication des interpellations au sein de l'administration publique. Au menu de celles-ci, des soupçons de détournement de deniers publics dont la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude s'était faite l'écho dans un rapport étayé du il y a quelques semaines.

Emboitant le pas à ces dénonciations, le procureur de la République, André Gakala Oko avait, en date du 28 décembre, instruit la direction de la surveillance du territoire d'initier des enquêtes sur les dossiers les plus en vue,

à savoir le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) et d'autres entités relevant du ministère de la Santé et de la population dont principalement la Centrale d'achat des médicaments. C'est évidemment dans ces milieux, insiste-t-on, que le travail des hommes de la Surveillance du territoire a commencé. A la clé, des interpellations, relaxes, mais aussi des garde-à-voir prononcées.

Il reste que les noms des mis en cause, couverts par le secret de l'enquête et la présomption d'innocence, ne sont pas communiqués. Ce qui fait grossir davantage les rumeurs. Néanmoins, quelque chose bouge du côté de la justice.

Les Dépêches de Brazzaville

NÉCROLOGIE



Parfait Wilfried Douniama, agent des Dépêches de Brazzaville, Albert Mbon, juge à la Cour suprême, Ferdin Gantsio et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-mère et mère, Véronique Ngala Ossebi Oyiba, survenu le 3 janvier 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 28 de la rue de la Victoire à Nkombo, derrière le CNRTV, référence : marché de Nkombo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement

La famille Ibara et Koma Opera Georgine ont la profonde douleur d'annoncer aux parents (Victorine Ibara à Mossaka, Alain Tsono-Okoko à Cotonou, André Ngama à Pointe-Noire), amis et connaissances, le décès du sergent-chef Nazaire Ferdinand Ibara, alias India, survenu à Brazzaville, le 5 janvier à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Berthe n°22 (la zone de l'ex-commune de Talangai). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, agent aux Dépêches de Brazzaville, Ibara Mireille et la famille Elenga (Cathérine, Francis, Georgette, Melissa, Michaud) ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de Laurentine Elenga, survenu le 31 décembre 2017 à Brazzaville. La veillée se tient à la rue Tsinguidi n°7, quartier La Base (secteur Eglise catholique Saint-Michel). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement : De deux assistants de lutte anti-braconnage

Responsabilités:

- coordonner avec le Quartier Général du parc situé à Mbomo toutes les activités de lutte anti-braconnage dans les différents secteurs, préparer les missions, mener des actions de terrain, débriefing des patrouilles, suivre et évaluer les patrouilles sur le terrain, préparer les rapports, développer un système d'information et de renseignement, suivre et accompagner le processus judiciaire, communiquer avec les autorités administratives;
- veiller à l'entretien et le suivi d'équipement, à la gestion administrative, logistique et ressources humaines et au respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo.

Formation requise ou souhaitée: Ingénieur des Travaux de Développement rural en Gestion de projets; Biologie ou Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel; connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart); formation de police; formation militaire; formation légale

Expérience souhaitée: ayant travaillé plus de 3 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage.

Lieu d'affectation : base vie/camp du secteur

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad Plateau centre ville Brazzaville ou envoyez votre dossier à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com Application (CV et lettre de motivation) à envoyer

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 26/01/2018.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

CRISE EN RDC

Une délégation de la Cénco reçue par Denis Sassou N'Guesso

Venue de la République démocratique du Congo (RDC), la délégation conduite par Mgr Marcel Utembi Tapa s'est entretenue, le 9 janvier à Brazzaville, avec le président de la République et président en exercice de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (Cirgl), Denis Sassou N'Guesso.

Au sortir de l'audience, le secrétaire général et porte-parole de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), l'abbé Donatien Nsholé Babula, a indiqué que la crise politique que traverse la RDC oblige les autorités de ce pays à solliciter le concours des pays amis et voisins. Leur implication, a-t-il ajouté, apportera quelque chose de positif dans la perspective de satisfaire les aspirations du peuple congolais. « C'est pourquoi nous avons pensé rencontrer le président Denis Sassou N'Guesso qui est également le président en exercice de la Cirgl,

parce qu'il est chargé du suivi du mécanisme paix et sécurité en RDC et dans la Région des Grands Lacs, en vue de partager avec lui nos convictions qui se résument à ce qu'il est indispensable de mettre en application l'accord du 31 décembre 2016 qui prévoit l'organisation des élections générales libres et transparentes pour arrêter la crise en RDC », a-t-il expliqué.

La marche du 31 décembre dernier à Kinshasa, a-t-il renchéri, a été un fait qui ne doit pas être négligé ; car si l'on n'y prend garde, la RDC pourrait vivre le pire.

En outre, l'orateur a précisé que le président du Congo,



Mgr Marcel Utembi Tapa reçu en audience par Denis Sassou N'Guesso

Denis Sassou N'Guesso, s'est montré très attentif au message délivré par ses hôtes.

Le chef de l'Etat congolais a déclaré qu'il ferait tout ce qui est de son pouvoir pour

que les élections aient lieu en RDC en décembre 2018.

La Rédaction

PROJET DE BUDGET 2018

Un déficit résiduel d'environ 560 milliards à combler

Le gap de la trésorerie, estimé à 559,9 milliards, est dû au niveau « élevé » de la dette extérieure. L'Etat mise sur les négociations avec ses créanciers pour tenter d'obtenir le retraitement de la dette, afin de garantir l'exécution du budget 2018.

Le document du projet de loi des Finances exercice 2018 a pourtant présenté un excédent budgétaire de 219 milliards FCFA, avec les recettes arrêtées à 1,682 milliards 619 millions FCFA, contre les dépenses évaluées à 1,383 milliards 619 millions FCFA.

Devant le Sénat, le 8 janvier à Brazzaville, le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a mesuré l'ampleur de la situation. « Le déficit de trésorerie de 778 milliards 900 millions de francs CFA ne pourra être résorbé par l'excédent budgétaire de 219 milliards de francs CFA. Il subsiste donc un déficit résiduel de 559,9 milliards 900 FCFA, à financer sur des ressources à rechercher », a-t-il déclaré.

Dans son exposé oral, le ministre a évoqué une variation négative des ressources de trésorerie, prévues cette année à quelque 200 milliards F CFA, contre 635 milliards en 2017, soit une baisse

-68,47%. Cette situation contraste avec les charges de la trésorerie en forte hausse +157,79%, avec 979 milliards F CFA prévus en 2018, contre près de 380 milliards F CFA l'an dernier.

L'accroissement simultané des charges de trésorerie courant 2018 est lié, à en croire le ministre des Finances, à l'importance du service de la dette et à la constitution des provisions pour contribuer aux réserves de change.

« Etant donné que ce déficit résulte principalement du niveau élevé du service de la dette extérieure, les efforts du gouvernement seront concentrés sur les négociations avec les créanciers du Congo, dans le but d'obtenir un retraitement de la dette extérieure pour la rendre soutenable », a martelé Calixte Nganongo.

Signalons que l'adoption de la loi des finances a été retardée en raison de la poursuite des négociations avec le Fonds monétaire international. Le texte prévoit d'atteindre cinq principaux objectifs, dont la réduction du déficit primaire hors pétrole; la maîtrise de la politique d'endettement et de gestion rigoureuse de la dette ; l'amélioration des performances des régies financières.

Fiacre Kombo

L'ACCORD DE KINKALA

Une aubaine pour la reprise du CFCO

Plusieurs mois d'arriérés de salaire, vétusté de certains segments du réseau, rupture du trafic entre Pointe-Noire et Brazzaville, le chemin de fer Congo Océan (CFCO) traverse une période difficile. L'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, conclu le 23 décembre dernier entre le gouvernement et le pasteur Ntoumi, devrait permettre la reprise de la circulation des trains entre les deux plus grandes agglomérations du pays.

L'accord salué par plus d'un observateur enjoint les deux parties à taire les armes dans le Pool, un département où les locomotives n'accèdent plus depuis plus d'une année et demie à cause du conflit armé qui y prévalait.

Les dégâts enregistrés sur le réseau ferroviaire, notamment la destruction des ouvrages d'art endommagés, sont réparés par les pouvoirs publics qui devraient, dans un proche avenir, étudier les possibilités de relancer le trafic des trains dans le Pool.

Capitale économique, Pointe-Noire est la porte d'entrée et de sortie du pays par voie maritime. Les produits consommés au centre et dans la partie septentrionale du Congo transitent pour la plupart au port de cette ville. C'est le cas des vivres et

non vivres, des produits pétroliers, des moyens roulants et autres. D'ailleurs, plus de 90% du commerce extérieur du pays s'effectue via la mer qui représente une source importante de richesses pour l'économie.

Conséquences de la rupture du trafic du CFCO dans le Pool

Mode de transport de masse, le rail ne cessera de jouer un rôle de premier plan dans l'économie congolaise, malgré la présence de la route bitumée et de la voie aérienne. Depuis l'interruption du trafic ferroviaire entre Loutété dans la Bouenza et Brazzaville, le CFCO connaît un abaissement des recettes consécutif au ralentissement d'activités.

Le CFCO faisait office d'épine dorsale de l'économie congo-

laise avant la construction de la route nationale n°1. Cette voie est d'autant plus importante qu'elle traverse quelques départements avant d'atteindre Brazzaville. Elle favorise les échanges tout en vivifiant les liens entre la population. Avec la suspension du trafic, certaines localités, notamment dans le Pool, se trouvent isolées. Les paysans accusent de sérieuses difficultés quant à écouler leur production agricole.

L'arrêt du trafic continue à influer sur l'approvisionnement de Brazzaville en divers produits, dans la mesure où la route ne permet guère d'assurer le transport de grandes quantités de marchandises. C'est ce qui explique en partie des pénuries de carburant constatées à Brazzaville.

Le CFCO relie à la fois les deux capitales et les ports maritime et fluvial qui jouent un rôle crucial dans la chaîne nationale des transports. La relance des trains dans le Pool confortera la volonté du gouvernement qui appelle les forestiers du Nord Congo à acheminer une partie du bois par le fleuve Congo.

Ce, afin de mettre à profit les différents modes de transport usuels dans le pays.

Notons que la ligne ferroviaire Pointe-Noire/Brazzaville permet au CFCO de réaliser de bonnes recettes afin de pouvoir faire face à ses engagements.

Christian Brice Elion



Un train transportant du bois en grume

Football/Transferts

Christopher Missilou de l'ESSG au Puy Foot 43

Cantoné au banc de touche à l'Entente-Sannois-Saint-Gratien, Christopher Missilou quitte l'actuel 6e de National 1 (ex National), pour rejoindre Le Puy Foot 43. Le club auvergnat est huitième du groupe B de National 2 (ex CFA). Arrivé à l'ESSG l'été dernier, après une bonne saison à Montceau (7 buts en 24 matchs de CFA), le milieu international de 25 ans n'a pas réussi à s'imposer au sein du club du Val-d'Oise (6 apparitions, dont 2 comme titulaire, pour un total de 196 minutes de jeu).



Christopher Missilou quitte l'ESSG pour Le Puy 43 (DR)

Prolongation de contrat pour Jordi Mboula

Arrivé l'été dernier en provenance de la Masia, le centre de formation du FC Barcelone, Jordi Mboula a prolongé son contrat de deux ans, selon l'AS Monaco.

Si le jeune attaquant hispano-congolais de 18 ans (19 en mars prochain) n'est pas encore apparu en équipe première (deux convocations, aucune entrée en jeu), il a brillé en Youth League (quatre buts et une passe décisive en quatre matchs). Une compétition qu'il avait déjà expérimentée avec la réserve du Barça (huit buts en huit matchs lors de l'édition 2016-2017).

Alors qu'on le dit suivi de près par plusieurs clubs européens, le jeune international espagnol, né de père congolais, a donc prolongé son bail en faveur de l'ASM, avec laquelle il est désormais lié jusqu'en 2022. Preuve que le champion de France 2017 semble miser sur la durée sur le prometteur attaquant. En attendant qu'une offre alléchante parvienne, comme ce fut le cas, ces dernières années, pour Anthony Martial ou Kylian Mbappé. Mais pour cela, il faudra d'abord que Mboula joue et brille chez les pros. Dès ce soir, face à Nice, en Coupe de la Ligue ?

Camille Delourme



Jordi Mboula est désormais lié jusqu'en 2022 à l'ASM (twitter)

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 14^e journée, 1^{re} division U23

Sunderland VS Derby County U23 (Offrande Zanzala), dimanche à 14h
Entré à la 46e, Grady Diangana dynamite les U23 de Manchester United avec un but (51e) et une passe décisive (69e). Les U23 de West Ham l'emportent nettement (3-0) et remontent à la 6e place avec 20 points.

Et doublent Derby County, 7e avec 16 points après sa défaite à Sunderland, dimanche, (1-2). Entré à la pause, alors que son équipe était menée 0-1, Offrande Zanzala n'a pas trouvé le chemin du but.

Chypre, 19^e journée, 1^{re} division

Rahavi Kifoueti était titulaire lors du déplacement de Doxa chez l'Aris (0-1). Remplacé à la 65e alors que le score était vierge.

Doxa est 7e avec 27 points, devant l'Alki, 9e avec 19 points, et l'Ermis, 10e avec 18 points.

Pays-Bas, matchs de préparation

David Sambissa a participé à la tournée allemande du FC Twente. Entré à 74e contre Stuttgart, le latéral gauche a réduit le score à la 90e

(défaite 1-2). Le 8 janvier, il a disputé la seconde période lors de la lourde défaite des Néerlandais face au Werder de Brême (0-4).

France, tirage au sort des 16^e de finale de la Coupe

Lundi soir, la Fédération française de football a procédé au tirage au sort des 16e de finale de la Coupe de France. Matches à suivre le mardi 23 janvier.

Canet (CFA 2) – Caen (Ligue 1/Brice Samba et Durel Avounou)

Biesheim (CFA 2) -Grenoble (National/Fernand Mayembo)

Châteauroux (Ligue 2/Yann Mabella) – Chambly (National)

Granville (Ladislav Douniama/CFA) – Concarneau (National)

Epinal (CFA) – Marseille (Ligue 1/Christian Madédé)

Montpellier (Ligue 1/Morgan Poaty) – Lorient (Ligue 2)

Nantes (Ligue 1/Jules Iloki) – Auxerre (Ligue 2)

Monaco (Ligue 1/Jordi Mboula) – Lyon (Ligue 1/Alan Dzabana)

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Des ateliers de sensibilisation aux textes de réformes vont être relancés

Des séminaires dans le cadre du Programme d'appui à la diversification de l'économie du Congo (Padé) seront organisés à travers le pays, après les rencontres interministérielles sur les recommandations formulées au terme de la première série.

Pour améliorer le climat des affaires et le classement Doing business du Congo, le gouvernement s'était engagé, avec l'appui de la Banque mondiale, à enclencher des réformes dans son dispositif législatif et réglementaire à travers le Padé. Des groupes de travail interministériels ont été constitués à cet effet, en vue d'avoir des solutions idoines. Et pour une vulgarisation effective des réformes, il a été mis en place, depuis 2014, des groupements de sensibilisation qui ont entamé, il y a de cela trois mois, une série d'ateliers destinés à sensibiliser les administrations publiques et les acteurs du secteur privé aux textes de réformes sur le climat des affaires.

Le but est de recenser, sur la base des textes pris par le gouvernement, les goulots d'étranglement en se focalisant sur trois aspects : les délais, les procédures et les coûts sur les différents indicateurs, notamment la création d'entreprises, le paiement de taxes et impôts, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention d'un permis de construire et le commerce frontalier.

C'est le 21 décembre qu'a pris fin, à Pointe-Noire dans la salle de la Chambre de commerce, le dernier atelier de l'année 2017. Celui-ci, ouvert le 19 décembre, a été placé sous direction de Mesmin Euloge Koumba, conseiller aux Réformes et à l'amélioration du climat des affaires du ministre d'État, ministre de l'Économie, de l'industrie et du portefeuille pu-



Manassé Kanyi Kanquaye

blic. L'activité a permis d'examiner, entre autres, ce qui empêche la création d'une entreprise en 48 h au Congo, les difficultés que rencontrent les armateurs, exportateurs et importateurs pour faire venir leurs marchandises et les acheminer du Port autonome de Pointe-Noire jusqu'à leur destination finale.

Des recommandations pour améliorer le climat des affaires

Comme pour les ateliers d'Owando et de Dolisie, des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer le classement du Congo au Doing business, le climat des affaires et permettre les investissements étrangers et locaux, faciliter l'exercice des activités commerciales dans le pays, faire du Congo un vrai pays de transit,

booster les recettes hors pétrole et faire de l'entrepreneuriat un secteur sur lequel l'économie du pays peut aussi s'appuyer.

Les participants à l'atelier de Pointe-Noire ont suggéré à l'État, entre autres, d'aménager et équiper le local acquis par le ministère des PME (Petites et moyennes entreprises) de l'artisanat et du secteur informel afin de permettre l'hébergement des vingt-huit délégués des administrations partenaires, conformément au décret n°2014-243 du 28 mai 2014 portant simplification de formalités de création d'entreprises ; d'accompagner la vulgarisation des incubateurs et pépinières d'entreprises ; informatiser et dématérialiser les processus de

création d'entreprise avec interconnexion des administrations partenaires ; harmoniser les contrôles des différents services de l'État qui vérifient les mêmes documents et pièces ; sortir du Port autonome de Pointe-Noire les services qui n'ont pas leur place et qui ne jouent pas un rôle régalié ; créer un guichet unique de formalités et de paiement pour l'import et l'export.

«Sur une base légale et réglementaire, ces recommandations seront proposées aux membres du gouvernement sous forme de textes afin que des décisions soient prises et que ces questions trouvent des solutions», a indiqué Manassé Kanyi Kanquaye, conseiller administratif et ju-

ridique de la ministre des PME, lors de l'atelier de Pointe-Noire.

Ces recommandations, a-t-il poursuivi, donneraient de la matière pour que les contrôles soient faits dans un cadre légal et réglementaire et que les sanctions y afférentes puissent suivre vis-à-vis des contrôleurs véreux et des citoyens qui ne respectent pas les dispositions en matière de contrôle. Car, d'après lui, «l'intérêt dans tout cela est de renflouer les caisses du Trésor public sous la base de l'unicité des caisses. Toute taxe qui est récoltée doit être reversée au Trésor public».

Outre les recommandations, deux sous-commissions, commerce transfrontalier et création d'entreprise, ont été mises en place. Celles-ci regroupent les administrations qui évoluent en amont et en aval de ces deux indicateurs et ont pour mission de tenir des réunions mensuelles d'information et de partage sur les indicateurs d'amélioration du climat des affaires, de veiller à la meilleure application des textes et réformes pris par le gouvernement, développer le travail en synergie et de coopération entre les directions départementales, constituer une cellule de veille contre les contrôles illégaux qui provoquent la parafiscalité.

Les prochaines étapes de la sensibilisation aux textes de réformes sur le climat des affaires seront déterminées à l'issue des rencontres interministérielles avec le ministre d'État, ministre de l'industrie et du portefeuille public. «La première, avec la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel, s'est tenue le 21 décembre dernier», a informé, le 9 janvier, Manassé Kanyi Kanquaye. Après cette réunion inaugurale, les rencontres interministérielles vont se poursuivre à Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



DROIT MARITIME

L'Acodm et l'AFDM font le point de leur coopération

Le colonel Éric Dibas-Franck, président de l'Association congolaise de droit maritime (Acodm) et Me Philippe Godin, président de l'Association française de droit maritime (AFDM), ont échangé le 5 janvier à Paris, en France, au siège de l'AFDM sur leur coopération. Une occasion pour les deux associations de faire le bilan de leur collaboration et d'entrevoir les moyens de renforcer davantage cette entente.

Plusieurs points en lien avec le monde maritime ont été abordés par les deux interlocuteurs. L'assemblée générale du Comité maritime international (CMI), tenue en septembre dernier à Gènes en Italie, et l'assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui a eu lieu du 27 novembre au 5 décembre 2017 à Londres, en Angleterre, ont été notamment au centre des échanges.

La faible participation des associations africaines aux réunions de l'OMI préoccupe les deux associations qui ont décidé d'y remédier de facto. Me Philippe Godin, président de l'AFDM, a rassuré son interlocuteur qu'il ne ménagera aucun effort pour faire aboutir les adhésions des autres associations en instance au CMI et ce, dès la prochaine assemblée générale prévue pour novembre 2018 à Londres.

De son côté, le colonel Éric Di-



Le colonel Éric Dibas-Franck et Me Philippe Godin crédit photo « DR »

bas-Franck a rassuré son interlocuteur de la participation effective de son association à cette réunion de novembre avant de solliciter, en tant que seul enseignant de droit maritime à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi, que des ouvrages de droit maritime soient mis à la disposition de l'association afin de répondre à la carence constatée dans ce domaine.

Pour Philippe Godin, l'intérêt d'une telle démarche est justifié. Il a pris l'engagement de faire partager auprès des autres membres de l'AFDM cette doléance. « *Le développement des sources de droit maritime est un impératif et qu'il serait judicieux de promouvoir des bibliothèques maritimes sur le continent africain et particulièrement au Congo* », a-t-il estimé.

À la fin de l'entretien, Me Philippe Godin a informé son interlocuteur qu'il fera la proposition au comité de direction de l'AFDM afin que le colonel Éric Dibas-Franck soit admis comme membre correspondant de l'AFDM au Congo. Signalons que l'Acodm, créée le 23 mai 2015 à Pointe-Noire, tiendra son assemblée générale annuelle en avril prochain.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

L'Apeec Pointe-Noire échange sur la gestion financière

La question a fait l'objet d'un séminaire de renforcement des capacités au profit des membres de l'association, le 6 janvier.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de la session, notamment « *Qu'est ce qu'une association ?* » ; « *L'intérêt et l'organisation d'une réunion* » ; « *Technique de la comptabilité de trésorerie* », « *La gestion financière* » ; « *Le mécanisme de la gestion des fonds* » ; « *Le budget* ». Ouvrant les travaux du séminaire, Apollinaire Batchi Tchissambou, vice-président national de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) et président du bureau coordonnateur départemental (Bucodé), a rappelé que le refondement du système éducatif congolais suppose des réformes en profondeur en vue de jeter les bases d'érection d'une école nouvelle, celle pour laquelle les premiers éducateurs sont des parents.

Cet atelier, selon lui, illustre bien le souci permanent du Bucodé de l'Apeec de la ville côtière de voir ses membres à la hauteur de leur tâche. Parmi les nombreuses actions pour lesquelles le Bucodé-Apeec a tant contribué, figure la formation au



La tribune officielle des travaux

renforcement du contrôle des contributions des parents pour une gestion financière saine dans tous les établissements scolaires que compte Pointe-Noire. « *La tenue de ce séminaire constitue la concrétisation de l'engagement pris par le Bucodé Apeec Pointe-Noire. Il s'agit de doter ses membres*

des compétences sur la gestion et le contrôle des contributions des parents d'élèves, conformément à la note ministérielle n° 413/437 du 20 octobre 2017. L'objectif de ce séminaire est non seulement le renforcement des capacités sur la gestion mais aussi l'application de ces notions pendant l'exercice de

vos fonctions », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Sam Jeanne Yombo, vice-présidente de la commission nationale aux comptes de l'Apeec, a signifié que ce séminaire est le premier du genre de toutes les représentations de l'Apeec qui existent sur l'ensemble du territoire national.

« *L'Apeec Pointe-Noire montre un bel exemple en vue de l'évolution des*

activités de cette association à travers les différentes écoles de la ville et celle du district de Tchiamba-Nzassi », a-t-elle signifié. La fin de la rencontre a été marquée par un apéritif offert pour la circonstance aux participants.

Séverin Ibara

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le ministre des Sports rassure les enseignants

Hugues Ngouélondélé a promis de tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'enseignement de la discipline ainsi que la pratique du sport en milieu scolaire.

Face aux cadres de l'éducation physique et sportive (EPS), le 9 janvier à Brazzaville, le ministre des Sports et de l'éducation physique a tout entendu. Se succédant à la tribune, ceux-ci ont dépeint un tableau peu enviable. « *Les conditions de travail sont précaires au sens large du terme, pas de financement l'année passée... Mais il y a des raisons de croire à un lendemain meilleur* », a indiqué la directrice départementale des Sports et de l'éducation physique de Brazzaville, Félicité Ottombongo, comme si l'échange avec le ministre était le début de la réponse aux problèmes posés.

Par ailleurs, Dutrine Bonazebi, qui s'est exprimée au nom des enseignants d'EPS, a dit que la référence sociale de l'EPS ne fait que perdre sa place privilégiée. Les causes de ce déclin,



Le ministre des Sports s'adressant aux enseignants d'EPS/crédit photo Adiac

selon elle, sont endogènes et exogènes. « *L'inadaptation des volumes horaires réservés à la pratique de l'EPS par rapport à la quantité du travail sur le terrain, la spoliation des espaces réservés à la pratique de la discipline dans les établissements scolaires, la disparition continue des jeux sportifs en milieu scolaire, le manque de matériel didactique, etc* », à en croire Dutrine Bonazebi, qui a, en outre, recon-

nu qu'il est possible d'envisager des solutions palliatives afin de s'arrimer à la dynamique de la pédagogie opérationnelle.

Le directeur général de l'éducation physique, sportive et universitaire, Aloïse Dississa a, quant à lui, évoqué l'insuffisance, déjà perceptible, des enseignants sur le terrain. Ils sont plus de mille huit cents des promotions allant de 2006 à 2016 en attente d'être

employés, selon lui. L'échange est donc tombé à pic. « *Notre rencontre s'inscrit dans le cadre de la recherche des voies et moyens susceptibles de favoriser l'amélioration de la qualité de l'enseignement de l'EPS, sans oublier la pratique du sport à l'école* », a indiqué Hugues Ngouélondélé, soulignant que cela implique la recherche de l'excellence au moyen du travail bien fait.

Recommandations

Le ministre des Sports a ainsi instruit la direction générale de l'éducation physique et sportive de l'assurer la formation continue des cadres à travers les ateliers, les tribunes pédagogiques, les colloques et séminaires de renforcement des capacités. « *Nous allons trouver les moyens à cet effet* », a-t-il dit. Il s'agira aussi de promouvoir une éducation physique et sportive de qualité dans les établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire national, susciter l'émergence des valeurs professionnelles dans le corps enseignant de l'EPS. L'acquisition de la logistique appropriée, du matériel didactique et sportif, a également été inscrit dans les instructions du ministre.

« *Pour la redynamisation et la réorganisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, du sport en milieu scolaire, vous devez, à différents niveaux de vos responsabilités, faire preuve de conscience professionnelle, dans votre travail au quotidien* », a conclu Hugues Ngouélondélé.

Rominique Makaya

JEUX OLYMPIQUES 2020

Les compétitions qualificatives préoccupent les karatékas

Les règles du jeu ont changé. Pour se faire une place au rendez-vous sportif mondial de Tokyo, dans deux ans, les Diables rouges doivent obligatoirement prendre part à tous les tournois qualificatifs qui vont se disputer à travers le monde. C'est valable pour tous les pays.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a reçu le bureau exécutif de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), le 8 janvier à Brazzaville. Le développement de la discipline a été la toile de fond de l'entrevue.

Pour les dirigeants de la Fécoka-Ama, le rêve c'est la qualification aux Jeux Olympiques 2020 à Tokyo, au Japon. À cette échéance, le karaté sera le sport additionnel. Ce n'est qu'en 2016, en effet, que la discipline a été reconnue comme sport olympique. Ce sera donc une

grande première pour cet art martial à ce titre. Les Diables rouges ne veulent pas rater l'occasion, à en croire les responsables de la Fédération. Seulement, le processus de qualification s'avère difficile dans le contexte économique actuel. « *Il faut participer aux différentes compéti-*

tions de karaté organisées dans plusieurs pays à travers le monde. Ainsi, nos athlètes marqueront les points qui leur permettront d'obtenir le ticket qualificatif », a expliqué le premier vice-président de la Fécoka-Ama, Louis Ondongo. Il n'y a que quatre-vingts places prévues pour tous les karatékas du monde, a-t-il précisé.

Les compétitions qualificatives, il y en aura cette année, du 26 au 28 janvier à Paris en France (Open de Paris), du 16 au 18 février à Dubaï (les Diables rouges sont déjà en préparation, selon les sources proches de la Fédération), du 16 au 18 mars à Rotterdam en Hollande, du 8 au 10 juin à Istanbul en Turquie. La liste n'est pas exhaustive.

« *Nous devons trouver les moyens d'y participer, non pas pour participer, mais pour faire de bons résultats, remporter des médailles, satisfaire les attentes du public sportif congolais et de tous les acteurs qui s'activent pour que cela soit possible* », a répondu Hugues Ngouélondé-

lé. Le premier vice-président de la Fécoka-Ama a, par ailleurs, évoqué la 23^e édition du Championnat d'Afrique centrale que Brazzaville abritera cette année. La compétition sera précédée d'un congrès visant à renouveler les instances dirigeantes du karaté dans la sous-région. Les responsables de la Fécoka-Ama souhaitent que toutes les conditions soient réunies pour la réussite de cette échéance en terre congolaise.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique a insisté sur le fait que les compétiteurs congolais doivent participer aux compétitions pour gagner. « *D'où la nécessité de les former car ce n'est pas au hasard qu'ils parviendront à réaliser les résultats escomptés* », a déclaré Hugues Ngouélondélé. Il a, de ce fait, souligné que tout sera fait pour que les karatékas travaillent dans de bonnes conditions.

Rendez-vous a été pris avec les dirigeants de la Fécoka-Ama afin de poursuivre les échanges pour la gloire du karaté congolais.

R.M.



Les dirigeants de la Fécoka-Ama/crédit photo Adiac